

# Cantonnement de pêche du Cap Roux

## Réserve Intégrale



AIDEZ NOUS À PROTÉGER LA MER !

**TOUTE FORME DE PÊCHE  
EST  
STRICTEMENT  
INTERDITE**

**professionnelle & de loisir  
lignes, harpons, filets, oursins ...**

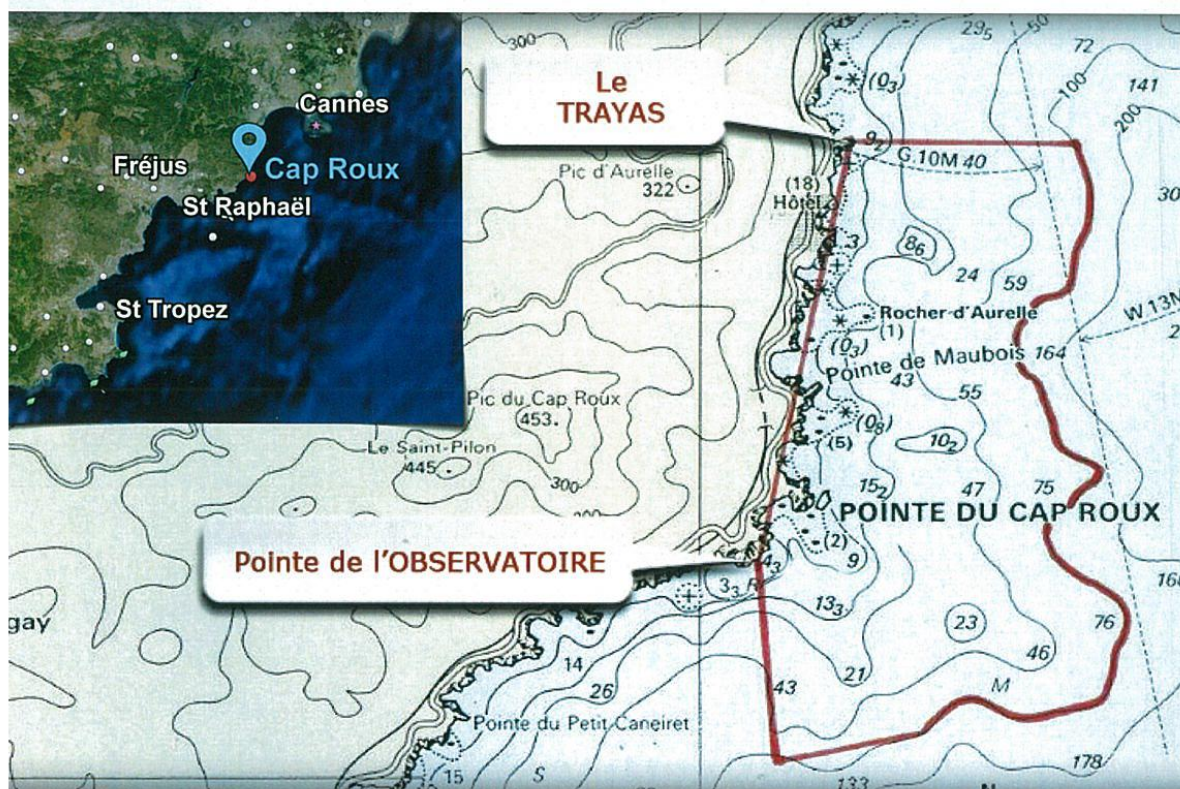
Par arrêté ministériel du 3 janvier 2008 - Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Alimentation et des Affaires Rurales





# Cantonnement de pêche du Cap Roux

Cette réserve de 445 ha est intégrée au site Natura 2000 du massif de l'Estérel. Elle permet depuis 10 ans de protéger des habitats exceptionnels d'herbiers et de coralligènes, lieux de reproduction idéaux pour les poissons. Cette protection a permis le retour d'une très riche biodiversité et participe à la préservation de l'ensemble de l'écosystème marin.



Le cantonnement de pêche du Cap Roux débute à la pointe de l'Observatoire et se termine au Trayas

## AU NORD

A: L 43° 28.0872 N / 006°55.5373 E

B: L 43° 28.0673 N / 006°55.5535 E

## A L'OUEST

Par le trait de côte

## AU SUD

C: L 43° 26.3227 N / 006°55.2420 E

D: L 43° 26.5177 N / 006°56.5260 E

## À L'EST

Par l'isobathe des 80 mètres de profondeur